



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

# **Complémentaire santé, mutuelle : les agents du secteur public vont enfin pouvoir bénéficier d'une véritable participation de leur employeur**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les agents publics pourront être remboursés d'une partie de leurs cotisations de « mutuelle ».

*[Mis à jour le 22 octobre et le 4 novembre 2021.]*

---

## **Action sociale : focus sur la protection sociale**

---

# complémentaire et le logement en Île-de-France

Protection sociale complémentaire, logement en Île-de-France :  
le point sur deux sujets abordés pendant les travaux du comité  
d'action sociale du ministère de l'Agriculture.

---

## **Protection sociale complémentaire : la CFDT revendique la participation de l'État-employeur**

Comme les salariés du privé, les agents publics doivent  
bénéficier d'une aide de leur employeur pour leur protection  
sociale complémentaire.

---



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

# **Le jour de carence, une fausse bonne idée !**

Rétablissement du jour de carence dans la fonction publique :  
une mesure injuste et inefficace !

*[Article mis à jour le 10 avril 2018.]*

---

# **Congés maladie de plus de 3 mois : que faire ?**

Tout savoir sur les congés de maladie de plus de 3 mois :  
congé de maladie ordinaire, de longue maladie, de longue  
durée. *[Article obsolète.]*

---

# **Présidentielle : les propositions pour la fonction publique des 5 « principaux » candidats**

Que proposent les 5 principaux candidats à l'élection présidentielle pour ce qui concerne la fonction publique ?

---

# **Référencement : faut-il choisir une nouvelle mutuelle ?**

Vous allez recevoir une offre indiquant prestations et tarifs des trois mutuelles retenues par le ministère. La CFDT vous invite à vite comparer avec votre contrat mutualiste actuel.

---